

PER  
G-621  
CON S



*Vos déjeuners-causeries  
commencent le 30 octobre*

# 239

membres ont déjà retenu  
leur livret d'abonnement.

## *Et vous?*

Service des manifestations  
UN. 1-9051

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL

VOL. 19 — LUNDI, 22 OCTOBRE 1962 — No 12 — 14 EST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL — UN. 1-9051

# Le Concile et nous

Vatican II, ce vocable fait bien contemporain, est enfin une réalité. Il s'est ouvert dans un déploiement extraordinaire en présence de millions et de millions de personnes, qui avec le concours de la radio et de la télévision mondiale, ont vécu avec les pères conciliaires ces moments historiques.

Ce qui frappe d'abord dans ce concile, toute question religieuse mise à part, c'est l'universalité de la représentation de ceux qui y participent, noirs, blancs ou jaunes, qui malgré la diversité des langues, des cultures et des allégeances, travailleront ensemble à une tâche commune. C'est le fait que l'on est venu à Rome de plus de 100 pays divers, que 75 pays, en plus des agences mondiales, telles les Nations Unies, y ont délégué des diplomates, que même les pays derrière le rideau de fer ont levé un coin du voile pour laisser passer des participants ou des observateurs. C'est que l'orsqu'on travaille pour une cause noble, il est possible de refaire un peu l'unité du monde.

Commerce Montréal ne peut manquer de souligner cet évènement, dont les conséquences dépasseront largement les cadres de l'église catholique romaine.

Puissent les objectifs visés être atteints et qu'on retrouve à la fin du concile la récompense promise aux hommes de bonne volonté : la Paix.

## Elections Municipales et Référendums

**DIMANCHE, LE 28 OCTOBRE**

Même si les prochaines élections provinciales ont jeté dans l'ombre la tenue des élections municipales, dimanche le 28 octobre, il ne faudrait pas que cela serve de prétexte à la population de Montréal pour ne pas se prévaloir de son droit strict de choisir le maire et les membres du conseil municipal pour les trois ou quatre prochaines années.

En effet, quand il s'agit d'élections municipales, Montréal a, malgré quelques soubresauts à l'occasion, la triste réputation d'être une des villes où on vote le moins.

A toutes les élections tant municipales que provinciales ou fédérales, Commerce Montréal pousse des cris d'alarme. Malheureusement, les statistiques révèlent chaque fois un déplorable et incompréhensible état d'apathie chez la majorité des citoyens.

Pourtant, ils seront nombreux à se plaindre après coup que tel ou tel candidat aurait dû gagner ou

(suite à la page 7)

### EXÉCUTIF

MM. CHARLES DE LOTBINIÈRE HARWOOD,  
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE  
ROSAIRE COURTOIS, C.A.,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
H. MARCEL CARON, C.A.,  
1ER VICE-PRÉSIDENT  
ROGER CHARBONNEAU, C.A.,  
2E VICE-PRÉSIDENT  
FERNAND GIROUARD,  
TRÉSORIER HONORAIRE  
JEAN-P. OSTIGUY,  
SECRÉTAIRE HONORAIRE


### CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. A. D. ARCHAMBAULT  
LÉO-E. BOISSONNAULT  
ALBERT CHARBONNEAU  
JEAN CLAVEL  
EDOUARD DESLAURIERS  
JACQUES DUPUIS  
ANDRÉ GAGNON  
LAURENT GENDRON  
VIATEUR GENDRON  
ROCH GRENACHE  
MM. PAUL JOLICOEUR  
JACQUES LANGEVIN  
ROLLAND LECLERC  
HENRI-PAUL LENAY, C.R.  
PIERRE MONGEON  
RENÉ PROVOST  
ANTONIO RAINVILLE  
ROGER ROBERT  
DONAT SICOTTE  
PAUL VAILLANCOURT JR.

### CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. HENRI QUIMET  
RAYMOND DUPUIS, C.R.  
ANTOINE DESMARAIS  
HONORÉ PARENT, C.R.  
J.-ANTONIO LALONDE  
LIONEL LEROUX  
ALBERT DESCHAMPS  
ROLAND CHAGNON, C.A.  
ROMAIN BÉDARD, C.A.  
J. C. ASSELIN, C.R.  
ROGER DE SERRES  
RENÉ PARÉ  
DÉLÉGUÉS DE LA C. DE C.  
DES JEUNES  
MM. ANDRÉ LAURENCE  
GEORGES TASSÉ  
CONSEILLERS JURIDIQUES  
MM. HON. OLIER RENAUD, C.R.  
EDOUARD MARTEL, C.R.  
VÉRIFICATEURS  
MM. OMER DUCHARME, C.A.  
JEAN LUSSIER, C.A.

**EUGÈNE THÉRIEN**  
30 ans d'expérience en  
**ÉVALUATIONS  
D'IMMEUBLES**



84 ouest, Notre-Dame  
V.L. 9 9458 MONTRÉAL

**ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES**  
(Strictement en gros)

Une expérience d'au-delà d'un  
demi-siècle au service des



Architectes  
Communautés  
Entrepreneurs  
Industriels

**LE TEMPLE DE LA LUMIÈRE**  
7152 boul. St-Laurent, Montréal  
CR. 4-2465

**Cidre de Normandie**  
Léger, fruité, pétillant  
Importé de FRANCE

•

Cidre doux  
EVA  
TRADITION  
de luxe

Un cadeau original et exclusif  
En panier d'osier de 3 et 6 bout.  
de 26 oz. - de 12 bout. de 9 oz.  
En carton d'origine de 12/26 oz.  
ou 24/9 oz.

Présentation et habillage soignés  
Importateur : Gabriel Boussion  
Distributeur : Société Jufrance  
470 ave Ogilvy  
Tél.: 276-1224 ou 276-1127  
Informations et prix sur demande

## Pratiques commerciales permises aux termes de la loi

L'Association d'Entrepôts d'Acier du Canada Inc., a entrepris une campagne d'information visant à établir une politique de prix déclarés. C'est la première fois qu'une industrie canadienne aussi importante prend une telle initiative. Cet exemple, susceptible d'entraîner les autres industries à agir selon ces principes, développerait ainsi une nouvelle tendance dans l'exercice de la concurrence.

L'Association a publié une intéressante brochure en vue de : 1. faire connaître les dispositions de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, 2. améliorer l'éthique des pratiques d'affaires, 3. améliorer les relations et accroître la confiance entre acheteur et vendeur.

Voici quelques extraits de cette brochure :

### Fixation des prix

Rien ne peut être fait, directement ou indirectement, ou au moyen d'un expédient quelconque, qui puisse produire une entente entre les membres d'une industrie quant au prix qu'ils doivent demander.

Tout accord, entente ou arrangement, explicite ou implicite, formel ou non, influant indûment sur les prix que les membres d'une industrie doivent demander pour leurs produits, est nettement prohibé aux termes de l'article 32 de la Loi sur les coalitions.

Le service des enquêtes sur les coalitions cherche à préserver la libre concurrence entre les vendeurs, mais n'exige pas que ceux-ci se livrent à des guerres de prix continuelles.

L'uniformité des prix dans une industrie ne constitue pas en elle-même une infraction à la Loi. Ce qu'il faut déterminer, c'est si l'uniformité des prix est le fruit de la libre concurrence qui existe entre les membres d'une industrie et le résultat de décisions prises individuellement, ou d'une entente entre eux.

### Publication des prix

Un examen des obligations des compagnies aux termes de la Loi pourrait indiquer qu'il y va de l'intérêt d'une industrie que ses membres adoptent une *politique de prix déclarés* et d'établir la pratique de fournir au public des renseignements précis sur les prix auxquels ils sont consentants à vendre.

De cette façon, le prix du vendeur est connu à la fois des consommateurs et des concurrents et un concurrent est en mesure de décider s'il désire vendre au prix indiqué

par le vendeur ou à un prix supérieur ou inférieur.

Les membres d'une industrie peuvent adopter comme politique que tous les membres de cette industrie publieront des prix de liste, pourvu qu'il soit bien entendu que les prix de liste peuvent être changés sans avis et qu'aucun membre n'est obligé, par suite d'une entente quelconque avec d'autres fournisseurs, de se conformer aux prix de la liste.

Il doit également être bien entendu que les prix de liste eux-mêmes peuvent constituer une preuve aux fins de procédures si les prix ont été établis d'une façon qui n'est pas admise.

### Associations d'hommes d'affaires ou d'entreprises

Une association d'hommes d'affaires ou d'entreprises peut se prêter à la tenue de réunions servant à débattre les sujets suivants :

- l'échange de données statistiques
- la définition des normes de produits
- l'échange de renseignements sur le crédit
- la définition de termes portant sur les échanges
- la collaboration en matière de recherches et de mise en valeur
- la restriction de la réclame
- l'échange de renseignements techniques sur les méthodes de production et de distribution
- les tarifs
- les questions ouvrières.

Une association de ce genre peut conserver dans ses dossiers (suite page 3)

**MEXIQUE**

Voyage accompagné avec  
**AIR FRANCE**  
Départ 26 janvier

MEXICO - PUEBLA - ORIZABA - CORDOBA - FORTIN  
DE LAS FLORES - CHOLULA - PATZCUARO - MORELIA  
SAN JOSE PURUA - XOCHIMILCO - LES PYRAMIDES  
CUERNAVACA - TAXCO - ACAPULCO

16 jours — \$513.00 (argent américain)  
Voyage abrégé : 2 février. 8 jours — \$398.00  
Mexico - Guatemala — 8 jours — \$469.00

Renseignements - Inscriptions

**VOYAGES HONE**  
1460, Avenue Union, Montréal 2 — VI. 5-8221



## Les membres corporatifs le comprennent bien

Ils savent que notre Chambre travaille ardemment à l'amélioration des nôtres aux points de vue économique, civique, social et culturel. Ils comprennent que le progrès d'une partie signifie le progrès du tout.

Nous remercions les entreprises qui consentent à appuyer votre Chambre. Cette semaine, nous accueillons bien cordialement quatre nouveaux membres corporatifs:

### CHAMPLAIN OIL PRODUCTS, LIMITED

distributeurs d'huiles et d'essences

### R. L. CRAIN LIMITED

imprimeurs - formules continues

### WILLIAM NEILSON LIMITED

fabricants de chocolats

### SIMMONS LIMITED

fabricants de matelas

Plus une ville possède de gens instruits, compétents, travailleurs, dynamiques, plus cette ville va de l'avant, plus ses habitants ont besoin de produits et de services. Plus aussi, par conséquent, ses travailleurs, ses hommes d'affaires et ses professionnels sont prospères.

Votre Chambre, association communautaire, compte sur les connaissances, la vision et le dévouement de ses membres qui, par le truchement de nombreux comités, sont aptes à étudier tous les problèmes importants et à trouver des solutions adéquates. L'ère de l'individualisme est révolue. Aujourd'hui, c'est le travail d'équipe, c'est l'union des forces qui compte.

Connaissez-vous une entreprise qui serait prête à endosser notre programme d'action?

### PRATIQUES . . . (suite de la page 2)

des listes courantes de prix rendus publics fournies par ses membres, et mettre ces listes à la disposition des personnes qui en font la demande, du Gouvernement, de la Presse ou de toute autre personne intéressée.

Une association de ce genre peut conserver des renseignements ayant trait aux prix qui ont été demandés dans le passé, pourvu que tels renseignements ne soient pas employés dans le but d'en venir à une entente, un accord ou un arrangement quant au prix auquel un fournisseur vendra ses articles.

### Exception générale

Nonobstant ce qui précède, aucun moyen ne peut être employé pour en venir, sous

de fausses apparences, à un accord qui a réduit ou semble devoir réduire indûment la concurrence à l'égard de l'un des sujets suivants:

- (a) les prix
- (b) la quantité ou la qualité de la production
- (c) les marchés ou les clients
- (d) les voies ou les méthodes de distribution ou à un accord qui a restreint ou semble devoir restreindre les possibilités pour une personne d'entrer dans un commerce ou d'accroître une entreprise commerciale ou industrielle.

*Vous pouvez obtenir cette brochure du secrétariat de la Chambre en communiquant avec le Service de consultation et de recherche UN. 1-9051.*

## Samson, Bélair, Côté, Lacroix & Associés

### E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A.  
Léon Côté, C.A.  
Hensley Bourgouin, C.A.  
Albert Garneau, C.A.  
Benoît Sylvain, C.A.  
Dennis Bell, C.A.  
Raymond Couillard, C.A.  
Téléphore Tremblay, C.A.  
Marcel Imbleau, C.A.

Lucien-P. Bélair, C.A.  
Jean Lacroix, C.A.  
Dollard Huot, C.A.  
Percy Auger, C.A.  
Pierre Lesage, C.A.  
Pierre Chouinard, C.A.  
Gilles Trahan, C.A.  
Marthe Gauthier, C.A.  
Georges Roussin, C.A.

E. H. Knight, C.A.  
Lionel Roussin, C.A.  
Raymond Fortier, C.A.  
Clément Primeau, C.A.  
Vianney Forget, C.A.  
Pierre Barry, C.A.  
Adrien Côté, C.A.  
Robert Garlépy, C.A.  
Paul Gonthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. A.-Emile BEAUVAIS, D.SC., C.A.  
Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, St-Jacques

VI. 2-4691

### CHASSEURS . . .



Attendez  
d'un pied ferme

•  
Votre  
choix  
d'équipement  
de  
chasse

Nous émettons les permis de chasse

## OMER DE SERRES

1406 St-Denis - AV. 8-0251

## Lemay, Martel, Poulin & Corbeil

AVOCATS

Henri-Paul Lemay, c.r.  
Maurice Martel, c.r.  
Jean-Marc Poulin  
Micheline Corbeil

132 ouest, St-Jacques  
VI. 2-8946

Tél.: AV. 8-1246-7

## LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LTÉE

Bureau fondé en 1928

Labrecque, Gagnon &  
Neugebauer

Ingénieurs conseils

10 ouest, rue St-Jacques  
MONTRÉAL

À VOTRE SERVICE

## BANQUE

## CANADIENNE

## NATIONALE



**TRANSPORT INC.**  
BONDED CARTAGE  
G. GAUTHIER

Livraison de colis  
Déménagement et entreposage  
Transport général  
DU. 9-8428

**TECHNICIENS SPÉCIALISÉS**  
en chauffage — plomberie



VI. 9-4107

360 est, rue Rachel — Montréal

NOUS  
RÉPONDONS  
AUX  
TÉLÉPHONES

TELEPHONE  
ANSWERING  
SERVICE LTD.



UN. 6-6921

Robert V. de L. Harwood, Vice-Prés.

**LES ANNONCEURS**  
atteignent par ce journal 3,800  
hommes d'affaires progressifs  
Choisissez Commerce-Montréal comme  
médium de publicité pour intéresser  
cette clientèle de choix  
Pour renseignements : RE. 1-6488

**Répertoire**

Brevets d'invention

Marques de Commerce

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN  
5100, rue Drummond — AV. 8-2152

## Manuel du Port de Montréal

Le Conseil du Port de Montréal vient de publier la deuxième édition du *Manuel du Port de Montréal*. L'information précise et pratique est le moyen, par excellence, de promouvoir le trafic dans un port.

Cette publication est le résultat concret de la collaboration étroite entre le Conseil des Ports Nationaux (Port de Montréal) et du Conseil du Port de Montréal en consultation avec les compagnies de navigation. On y trouve en outre des informations détaillées sur les services portuaires de Montréal, tous les tarifs, règlements et renseignements précis indispensables au commerce.

Cette initiative du Conseil du Port permet à Montréal de faire connaître son port partout où les concurrents distribuaient déjà leur guide annuel.

Relié en volume de luxe, le manuel se vend \$3.00 et vous pouvez en faire la demande directement au Conseil du Port de Montréal, 3405 Côte des Neiges, téléphone WE. 5-3547.

## PROPOSITIONS D'AFFAIRES

### EXPORTATEURS

Parties et accessoires d'automobile (Iran) (175); graines de pommes de terre (Grèce) (176); produits d'artisanat (Maroc) (177); jus d'orange et de citron, huiles essentielles (Grèce) (178); coton, fils synthétiques (Angleterre) (179); instruments électriques et électroniques (Chine) (180); manganite (Singapour) (181); acier (Japon) (182); feuilles d'estampage (Danemark) (183); boutons acryliques et autres (Japon) (184); fruits en conserves (Argentine) (185); machinerie de séchage pour le bois (Espagne) (186); paniers de palme, d'osier, de plastic, etc. (Espagne) (187); tapis, carpettes, chaussures en général, bourses pour dames, couvertures et couvre-lits, ail et lentilles, ail et oignons en poudre, ameublement contemporain, fusils de chasse, ameublement en fer forgé et cadeaux, cartes de Noël, vêtements et couvertures de tous genres, broderies, jouets, cadeaux et ornements (Espagne) (188).

UN. 1-9051 - POSTE 16  
RÉFÉRENCE: SERVICE NO.

190

Les personnes suivantes sont en quête d'un emploi:

### FEMMES

1 dactylo-réceptionniste bilingue;  
1 téléphoniste bilingue.

### HOMMES

1 aide-comptable;  
1 vendeur;  
1 publiciste;  
1 commis de bureau.

UN. 1-9051 - POSTE 16  
RÉFÉRENCE: SERVICE NO.

191

## On Demande

De bons employés capables de remplir les fonctions suivantes:

### FEMMES

1 secrétaire bilingue;  
1 commis de bureau bilingue.

UN. 1-9051 - POSTE 16  
RÉFÉRENCE: SERVICE NO.

192

Protection d'usine  
Contrôle de circulation  
Enquêtes  
Service de radio-patrouille de nuit  
Essai d'honnêteté des employés  
Agents secrets

Service de gardiens  
Remplacement  
Service de rapportage  
Escorte de valeurs  
Service de gardes armés  
Détection de mensonges

OUVERT 24 HEURES PAR JOUR

7356, St-Hubert, Mtl. 10

Tél.: 274-7691



**LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS**  
**COOPÉRATIVE D'ASSURANCE**

ASSURE VOTRE VIE, VOTRE FAMILLE, VOS ÉTUDIANTS  
VOTRE SALAIRE, VOTRE HYPOTHÈQUE, VOTRE SANTÉ  
VOTRE RETRAITE, VOTRE ASSOCIÉ, VOS EMPLOYÉS.

René Paré, président

• 333 est Craig, Montréal

• UN. 1-6971

## Vos comités d'étude sont à l'oeuvre

### COMITÉ DU PORT

Les membres du comité ont commencé le recensement des principaux ports autonomes dans le monde.

Le premier invité a été M. Brouillette, de l'École des Hautes Études Commerciales.

### COMITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le comité étudie présentement la nature de la Société Générale de financement et ce que la Chambre peut faire pour aider cette Société.

Me René Paré, nouveau président de la Société, a été invité à venir rencontrer les membres du comité, dans quelque temps.

### COMITÉ DES FAILLITES

Les membres du comité se préparent à étudier un mémoire du Barreau Canadien sur le problème des faillites. Ils ont étudié, à leur dernière réunion, le problème des propositions.

### COMITÉ DE L'AVIATION

Les membres du comité ajoutent une dernière touche à leur mémoire sur la liaison entre l'aérogare et la ville de Montréal. Il sera soumis, sous peu, au Conseil d'administration de la Chambre avant d'être rendu public.

Les membres du comité se sont attaqués aussi au problème de l'intégration de l'aéroport à la ville de Montréal.

### COMITÉ DES GROSSISTES

Les membres du comité ont décidé de s'attaquer, pour le moment, au problème du crédit pour ce qui est du retour des marchandises. A leur prochaine réunion, ils recevront la visite d'un représentant "The Small Business Branch" (département de la petite entreprise : du ministère fédéral de l'industrie et du commerce).

### COMITÉ DES IMPÔTS

Lors d'une récente réunion, les membres du comité ont rencontré M. Raymond Perron du comité canadien de recherches sur la taxation.

M. Perron a présenté un film intitulé : "Land and space to Grow..."

Un mémoire sera présenté, sous peu, au Comité d'étude de la Taxation foncière de Montréal.

### COMITÉ DE L'AGRICULTURE

A leur réunion du 11 octobre, les membres du comité ont entendu M. Camirand, envoyé du gouvernement de la Province de Québec pour expliquer la loi "ARDA". (Aménagement rural et développement agricole). Ils ont invité M. Rosaire Pelletier du gouvernement fédéral, à venir présenter des explications sur la position du gouvernement à ce sujet, lors d'une prochaine assemblée.

### COMITÉ DE L'INDUSTRIE

Les membres du comité ont commencé à faire l'inventaire des problèmes de l'industrie. Le problème d'éducation et d'information auprès des industriels a surtout retenu l'attention des membres.

### COMITÉ DES FINANCES

Les membres du comité tiendront leur prochaine réunion à l'édifice Sun Life, pour connaître davantage le service de placement de capitaux de cette compagnie.

### COMITÉ DU TOURISME

Tout le grand comité s'est réuni pour mettre au point le programme de l'année. Chacun des sous-comités s'est réuni une fois auparavant.

Dès le mois de novembre, le comité se propose de faire une conférence de presse pour lancer son programme et alerter l'opinion publique au sujet de la semaine d'éducation touristique. On sait que l'accent sera mis, cette année, sur l'accueil aux touristes.

Ils ont reçu, dernièrement, la visite de M. Allan Field, directeur de l'Office du gouvernement fédéral.

### COMITÉ DES RELATIONS PATRONALES-OUVRIÈRES

Des démarches ont été faites à Québec pour essayer d'avoir une copie du projet du code de travail, sans beaucoup de succès.

Des démarches sont faites actuellement auprès des autorités de la faculté des sciences sociales pour écrire un manuel de procédure pour la négociation des conventions collectives; manuel qui serait à la disposition des petites et moyennes entreprises.

### COMITÉ DE CIRCULATION

Les membres d'un sous-comité ont rencontré trois directeurs de service de la ville de Montréal pour élaborer le programme de l'année. Il s'agit de M. Lucien Héту, directeur des services de la ville, M. Jean Lacoste, directeur du service de circulation, M. Claude Robillard, directeur du service d'urbanisme.

### AUTRES COMITÉS

Trois autres comités seront dans le feu de l'action sous peu : il s'agit du comité d'assurances, du comité des détaillants, du comité des affaires municipales.



# LA B.N.C.I

**BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE  
PARIS, FRANCE**

offre aux Sociétés Industrielles et  
Commerciales Canadiennes les services de son  
Réseau de Sièges et de Filiales dans le monde entier.

*Filiale au Canada*

**SOCIÉTÉ FINANCIÈRE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Ltée**  
500 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué.  
Adresse télégraphique: NACICAN

- Toutes opérations de crédit
- Dépôts à terme en dollars et autres devises
- Ouverture de comptes en francs
- Etudes de marchés (Europe, Afrique, Asie)
- Opérations sur le marché financier de Paris
- Chèques de voyage en francs français de la B.N.C.I.

Téléphone: 842-5891

## Lavallée, Bédard, Lyennais Gascon & Associés

Comptables Agréés

ÉDIFICE KENT

10 est, rue St-Jacques, Montréal

UN. 1-6325

Trois-Rivières

Sherbrooke

## Courtois, Fredette & Cie

Comptables agréés

PAUL-E. COURTOIS, C.A. ROSAIRE COURTOIS, C.A.  
FLORIAN FREDETTE, C.A. ROLAND-R. POULIOT, C.A.  
MARTIN LAJEUNESSE, C.A. ROGER POUPART, C.A.  
GUY CHARETTE, C.A. LÉO ROBILLARD, C.A.  
LOUIS-PHILIPPE HÉTU, C.A.

10 ouest, rue St-Jacques

Tél.: 842-8621

Montréal

## MESSIER, JACQUES & CIE

Comptables agréés

Roger Messier, c.a.  
Robert Jacques, c.a.  
Régent Gauthier, c.a.  
Yvon B. Allard, c.a.

455 ouest, Craig — UN. 6-6791

Service  
quotidien

Marchandises  
assurées

Livraison

## MÉTROPOLE

Delivery  
INC.

Laurette P. Gravel  
présidente

1971 est, rue Dorchester  
LA. 2-1184

INSTALLATION

- Commerce
- Résidence
- Industrie
- Réparations  
générales



Membre de  
A.P.E.E.

6618 ave Chambord  
274-5408

## Activités du Conseil Féminin

Lundi 22 octobre :

**COURS DE DROIT CIVIL**

14 est, rue St-Jacques  
6.30 heures p.m.

Mardi 23 octobre :

**COURS DE MAITRISE DE LA PAROLE**

Cercle Universitaire  
6.30 heures p.m.

Mercredi 24 octobre :

**DINER-CAUSERIE MENSUEL**

Hôtel Windsor, salon Versailles  
6.30 heures p.m.

Conférencière invitée :

**Mlle Andrée Francoeur,**

professeur à la faculté de linguistique de l'Université de Montréal, interprète à de nombreuses conférences internationales et nationales ainsi qu'au réseau français de télévision.

Lundi 29 octobre :

**RECEPTION DES NEO-CANADIENS**

Cours de Citoyenneté  
305 ouest, Boul. Dorchester  
1.45 heures p.m.



Pour tous renseignements : Danyelle Mailloux — UN. 1-9051



LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC  
**ASSURANCE GROUPE**

Benoît Duchesne, GÉRANT RÉGIONAL

RA. 5-4721

Nous roulons 24 heures par jour pour vous plaire

TRANSPORT LOCAL — LONGUE DISTANCE



RAPIDITÉ — SÉCURITÉ

Transports, légers ou lourds exécutés à l'heure ou au contrat  
1584, rue Clark, Montréal — Tél.: 849-6131 et 273-2491

## Elections Municipales et Référendums

(suite de la première page)

perdre, que tel ou tel parti aurait dû faire élire une majorité de conseillers, que tout ne tourne pas rond... mais où étaient-ils le jour des élections? Ils n'ont pas voté ils ont refusé de se prévaloir d'un droit et d'un privilège que leur envient des millions d'hommes à travers le monde.

Il faut le répéter, celui qui ne vote pas n'a plus rien à dire dans l'administration municipale, il a refusé de choisir, il a abdiqué ses droits.

Le vote est un droit, un devoir, une responsabilité individuelle. C'est l'affaire de chaque contribuable, de chaque citoyen, et ce n'est pas votre Chambre qui va dicter votre choix.

Certes, il faut se renseigner, il faut pouvoir juger tel ou tel candidat, tel ou tel programme, tel ou tel parti.

Le voteur consciencieux devrait connaître tous les candidats qui se présentent devant lui, connaître leurs antécédents, leur solvabilité, leur compétence, leur expérience, leur honnêteté.

Le voteur consciencieux devrait pouvoir juger du programme de tel ou tel parti, du sérieux qu'on a apporté à l'élaborer, des chances qu'on a de l'exécuter une fois en possession du pouvoir.

C'est là un devoir strict de celui qui vote de poser un geste volontaire, éclairé, conscient et responsable.

Il faut que l'électeur, dans le secret de l'isoloir, pose un geste dont il n'aurait pas à rougir s'il le posait devant les hommes, encore moins devant Dieu.

Commerce Montréal le répète: ce qui importe, c'est de voter pour qui l'on veut, mais de voter.

### Qui peut voter ?

Il convient de rappeler brièvement qui peut voter aux élections municipales.

Disons d'abord que pour voter il faut être contribuable, c'est-à-dire apparaître sur le rôle d'évaluation ou de perception comme payeur de taxes sur une propriété ayant une valeur minimum de \$300.00 ou une valeur locative minimum de \$200.00.

Il faut encore être citoyen canadien de 21 ans ou plus, ou une corporation qui a fait parvenir

dans les délais requis une résolution autorisant une personne à voter.

Dans le cas de co-propriétaires ou de co-locataires, il faut que chacun possède individuellement la qualification quant aux valeurs taxables.

En bref, ceux qui ont droit de vote et qui apparaissent sur les listes électorales reçoivent un avis par la poste leur indiquant là où ils doivent voter.

Si vous ne recevez pas cet avis, vous pouvez communiquer avec le Greffier de la cité à UN. 1-3811 et demander si vous êtes bien sur la liste électorale.

Si votre nom n'est pas sur la liste et que vous êtes un électeur qualifié, il faudra vous adresser à l'Estimateur de la cité, au même numéro de téléphone.

## VOTEZ

c'est votre privilège

Si vous êtes **pour**

Si vous êtes **contre**

Dans l'un et l'autre cas

**C'EST LE MOMENT**

dites-le par

*Votre* **VOTE**

Il faut noter que le Greffier de la cité doit, le jour du scrutin, sur certificat de l'Estimateur, donner un permis écrit de voter à l'électeur dont le nom a été omis des listes électorales par erreur.

### Où voter ?

Nous avons déjà dit que le contribuable qui a droit de vote a généralement reçu un avis indiquant à quel bureau de scrutin il doit s'adresser pour voter.

On se rappellera que pour la première fois, lors de l'élection du 28 octobre, le territoire de la cité a été divisé en 15 districts électoraux qui seront représentés chacun au conseil municipal par trois conseillers.

Autre changement, indépendamment du nombre de districts électoraux dans lequel il paye des taxes, le voteur ne votera cette année que dans un district. S'il réside dans la cité, il votera dans le district de sa résidence, s'il réside en dehors de la cité, dans le district où sa propriété est située ou dans le district où il possède la plus haute évaluation, s'il a plusieurs propriétés.

### Quand voter ?

Les polls seront ouverts le dimanche, 28 octobre de 10:00 heures A.M. à 8:00 heures P.M.

Si un électeur travaille ce jour-là, cela peut arriver même le dimanche, il aura droit de s'absenter de son travail, sans affecter son salaire, pendant deux heures consécutives, au moment où son employeur l'indique, ou bien durant les deux dernières heures, soit de sa journée de travail, soit de l'ouverture des bureaux de votation.

### Pour qui voter ?

Le contribuable sera appelé à voter pour:

- a) un candidat à la mairie
- b) un candidat à chacun des trois sièges électoraux de son district.

Pour les fins de l'élection municipale proprement dite, l'électeur recevra 4 bulletins de vote, un pour l'élection du maire, un pour l'élection d'un candidat à chacun des trois sièges du district.

Il est à noter que contrairement à ce qui se passait ces dernières années, il ne faut voter que pour un des candidats qui apparaissent sur chacun des bulletins de vote, l'élection étant faite séparément pour chacun des sièges.

### Les referendums ?

Il s'agit de répondre OUI ou NON aux deux questions suivantes qui paraîtront chacune sur un bulletin séparé.

- a) Etes-vous d'avis que la durée du mandat du maire et des conseillers soit de quatre ans?
- b) Etes-vous d'avis qu'une carte d'identité avec photo soit obligatoire pour voter?

Notons donc que l'électeur devra recevoir quatre bulletins pour les fins de l'élection et deux bulletins pour fins de référendums.

Ceci dit, que chacun se fasse un devoir de voter selon son choix, le 28 octobre prochain.

Le connaisseur  
préfère un  
**SCOTCH**

*léger*



A tous les magasins de  
la Régie des Alcools

40 - oz ..... 339 F  
26 2/3 - oz ..... 339 E



- VERSATILE
- OPÉRATION FACILE
- VOIX NATURELLE
- Timbre et signaux lumineux
- Conversations simultanées
- Chaque poste (de 2 à 40) coûte moins de .04 par jour
- PLAN DE LOCATION avantageux  
Vente et service d'entretien par tout le Canada.

**ELECTRO-VOX  
INTERCOM INC.**

SIÈGE SOCIAL

2626, Bates Road, Montréal

RE. 9-1981

# VOS DÉJEUNERS-CAUSERIES

*La prochaine saison débute*

## MARDI, LE 30 OCTOBRE

*en l'hôtel Mont-Royal*

à 12.30 p.m.

1er conférencier:

### LE MAIRE ÉLU

*Retenez votre livret d'abonnement immédiatement*

Livret de 12 billets: \$32.00 — à la porte: \$3.00

**Service des Manifestations UN. 1-9051**



**à lire**

- Le Concile et nous (page 1)
- Elections et référendums (page 1 et 7)
- Vos comités d'étude (page 5)

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire, et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

Me Marc Jarry, avocat,  
Président de la C.E.C.M.,  
3737 est. rue Sherbrooke,  
Montréal 36.

RECEU LE  
26 JUIL 1977  
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE